

PLATEFORME des associations d'aînés de Genève
Réunion plénière 39, lundi 16 février 2015

Discours de Madame

Esther ALDER, conseillère administrative de la Ville de Genève, chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Une politique pas seulement pour mais AVEC les aînés. Perspectives et limites de la collaboration entre le service public et le monde associatif

Madame la Présidente de la PLATEFORME des associations d'aînés,
Madame la Conseillère municipale (Martine Sumi),
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui, et je vous remercie de m'avoir invitée à votre réunion plénière.

La PLATEFORME des associations d'aînés joue un rôle important et reconnu à Genève.

Elle est emblématique de la grande vitalité des associations qui oeuvrent dans le domaine des aînés.

Cette vitalité reflète un changement majeur dans la perception que les seniors ont d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, les aînés revendiquent d'être reconnus en tant qu'acteurs pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans la société.

Ils ne veulent pas rester à l'écart de la définition des politiques qui les concernent.

Cela apparaît d'ailleurs très clairement dans le thème d'intervention que vous m'avez proposé : « Une politique pas seulement pour mais AVEC les aînés ».

Vous voulez être des partenaires qui participent à la formulation des projets qui les concernent, et vous avez bien raison.

Vous avez raison, car vous êtes les meilleurs experts pour tout ce qui vous concerne !

Et je vous rassure tout de suite : la Ville de Genève a besoin de vos compétences, elle ne veut pas agir seule, mais bien AVEC vous.

Les défis qui nous attendent sont si importants qu'il n'est tout simplement pas envisageable de se passer de vous pour définir les politiques publiques qui vous sont destinées.

En Suisse, les plus de 65 ans représentent actuellement près de 18% de la population.

En 2060, ils seront presque deux fois plus nombreux.

Toute la société doit s'adapter à cette révolution de la longévité.

Avec 3 à 4 générations de seniors qui cohabiteront bientôt ensemble, nous assistons à l'éclatement des schémas traditionnels.

Face au phénomène des vieillesses multiples, nous allons devoir diversifier les politiques publiques en fonction de besoins qui seront très différents selon l'âge, la santé, l'insertion sociale ou encore la situation financière des aînés concernés.

Et il est clair que ces politiques seront évolutives et devront être adaptées en permanence.

Les autorités publiques ne veulent pas considérer le vieillissement comme un problème, mais comme une source de croissance, de connaissance et d'innovation.

D'ailleurs, on parle de plus en plus de la « silver économie », qui stimule la créativité des entreprises, et donc la croissance.

Le secteur des biens et des services destinés aux seniors est en effet appelé à se développer de façon inéluctable.

Je vous disais avant que rien ne se fera sans vous.

Je réfléchis actuellement à mettre sur pied une Commission consultative qui intègre tous les acteurs de la politique des aînés, comme nous le faisons déjà pour la petite enfance.

Et je tiens à vous signaler que nous avons engagé au Département de la cohésion sociale et de la solidarité une chargée d'étude qui travaille sur les enjeux d'une politique des aînés en Ville de Genève.

Il s'agit de Madame Irina Ionita, que certains d'entre vous connaissent déjà.

Madame Ionita est chargée de rencontrer les différents partenaires du réseau oeuvrant en faveur des aînés et de prendre en compte leurs analyses et leurs recommandations.

Elle consulte actuellement de nombreuses associations pour cerner les besoins des aînés qui restent à satisfaire en ville de Genève, et je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

Dans quelques mois, elle proposera **une Feuille de route** pour la mise en œuvre d'une politique des aînés.

A ce stade de notre réflexion, **plusieurs pistes se dégagent**.

Il me semble par exemple indispensable de **lutter contre les discriminations** dont sont victimes les aînés, notamment dans le monde du travail, du logement ou de l'accès aux soins de santé.

Nous pouvons aussi **améliorer la prévention**, en organisant par exemple des visites préventives chez les personnes âgées de plus de 75 ans, comme cela se fait au Danemark et en Finlande.

Dans **le domaine du logement**, la Ville a pris bonne note des recommandations pour l'habitat destiné aux seniors que la PLATEFORME a publiées.

La Ville s'intéresse aux études que vous menez à ce sujet et elle est à votre disposition si vous avez besoin d'une aide ou d'un accompagnement.

Ce qui nous paraît nécessaire dans ce domaine, c'est d'adapter les logements et certains équipements aux besoins des personnes âgées, par exemple en installant des rampes, en élargissant les portes ou en réaménageant les salles de bain.

La future politique des aînés de la Ville devra avoir le « **réflexe seniors** » pour tout ce qui concerne l'habitat.

La lutte contre l'isolement des aînés est aussi une de nos priorités.

La Commission isolement de la PLATEFORME des associations d'aînés a montré que c'est un problème inquiétant à Genève.

Selon le rapport que vous avez publié, il y a actuellement 750 seniors qui souffrent d'isolement.

Comme vous le recommandez, il faut prendre rapidement le mal à la racine pour éviter que la solitude ne s'installe définitivement.

Nous sommes en train de réfléchir à la manière d'établir une cartographie des personnes fragilisées pour lutter contre l'isolement, et nous avons besoin de votre aide pour cela.

Dans cette perspective, il nous paraît possible de mieux organiser les réseaux de solidarité, de manière à atteindre les aînés isolés.

Les Unités d'action communautaire ont lancé à la fin de l'année passée un **projet pilote** dans le secteur Eaux-Vives/Champel/Cité afin d'identifier et d'accompagner les retraités qui sont touchés par l'isolement ou en risque d'isolement.

Il s'agit du **projet Lisa**, qui mobilise des bénévoles pour aider les aînés à retisser des liens de proximité dans leur quartier.

Le développement de la participation des aînés à toutes les activités de la Cité me semble également indispensable.

Il y a chez les seniors une mine de compétences dont on aurait tort de se priver !

Il s'agit de valoriser ces compétences et d'encourager les seniors à s'engager encore davantage dans la vie de la cité, notamment à travers le bénévolat.

Nous pensons aussi à **améliorer l'accès aux nouvelles technologies**, qui représentent une source d'informations inépuisables pour les aînés.

D'ailleurs, Cité-Seniors a encore étoffé son offre de cours d'initiation aux nouvelles technologies, car ces cours sont très demandés.

Enfin, comme vous le savez, Genève fait partie du réseau « **Ville amie des aînés** ».

Nous songeons maintenant à redynamiser la participation de Genève à ce réseau.

Voilà pour ce qui concerne nos projets de faire une politique AVEC les aînés.

Encore une fois, rien ne se fera sans vous, et nous voulons vous consulter à chaque stade de la mise en œuvre de cette nouvelle politique des aînés.

Vous avez souhaité m'entendre aussi sur les **perspectives et les limites de la collaboration entre le service public et le monde associatif**.

Permettez-moi de vous rappeler brièvement la politique de mon Département concernant le monde associatif.

Comme vous le savez, le partenariat avec les associations me tient à cœur.

L'appui à la vie associative était d'ailleurs une de mes priorités de législature.

Les associations sont pour moi les partenaires incontournables de la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans ma vision, la Ville de Genève ne doit pas se substituer à l'action des associations.

Mais nos actions, les vôtres et celles de la Ville, doivent être complémentaires.

Les associations ont un contact privilégié avec les réalités du terrain.

A ce titre, elles sont les baromètres des nouveaux besoins sociaux.

Elles orientent et relaient les demandes des habitants auprès des autorités.

Elles nous permettent de comprendre les attentes de la population et nous obligent à nous adapter.

Plus souples que les structures publiques, elles peuvent réagir rapidement à des situations d'urgence.

Dès mon entrée en fonction, j'ai mis en place une Unité Vie Associative au sein du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Cette structure a permis de centraliser la gestion des subventions et de renforcer le partenariat avec les associations, et j'en suis très heureuse.

Mon Département octroie deux types de subventions :

Des subventions de fonctionnement, monétaires et non monétaires, et des subventions ponctuelles.

Les subventions de fonctionnement sont mentionnées comme telles au budget de la Ville.

Elles sont allouées à plusieurs politiques publiques, notamment la prévoyance sociale, la culture et les loisirs, l'enseignement et la formation.

Les subventions non monétaires sont des locaux mis à disposition des associations.

Les subventions ponctuelles soutiennent des projets spécifiques, en particulier dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, de la vie dans les quartiers, et des activités socio-culturelles ludiques.

La Ville soutient également la formation continue des responsables, des collaborateurs et des bénévoles des associations avec lesquelles elle travaille.

Au total, les financements accordés par mon Département aux institutions de droit privé ont représenté en 2013 plus de 105 millions de francs, sur un budget total de 250 millions de francs.

Sur ces 105 millions de francs, mon Département a alloué un total de 865'000 francs dans le domaine du soutien aux aînés.

Je vais aborder maintenant **la question des limites de la collaboration entre le service public et le monde associatif.**

Il me semble que ces limites découlent principalement du **principe de subsidiarité**, que j'ai évoqué plus haut.

Comme je l'ai dit, la Ville de Genève ne doit pas se substituer à l'action des associations, mais elle doit agir en complémentarité avec elles.

Vous savez que la politique des aînés relève principalement du canton.

Cela n'empêche pas la Ville de proposer toute une série de prestations.

Actuellement, les bases légales sont peu nombreuses, et la Ville tend à décider elle-même des actions qu'elle veut mener.

Mais cela va peut-être changer avec la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes qui est en cours.

Actuellement, l'aide que la Ville apporte aux aînés se décline en quatre grands axes :

Tout d'abord, celui de **la lutte contre l'isolement**, déjà évoqué.

Il s'agit de combattre les causes de la grande solitude, en proposant notamment des espaces de rencontres et d'activités, comme Cité Seniors et les espaces quartiers aînés où se réunissent les clubs d'aînés.

Ces espaces quartiers vont être fermés à partir du mois de mars jusqu'en juin 2016 pour être rénovés.

Ils seront à l'avenir mutualisés dans le but de les rendre accessibles à des activités intergénérationnelles.

Il s'agit aussi de développer les solidarités de proximité avec des actions comme « Autour d'une table », qui réunissent les aînés dans un restaurant une fois par semaine dans chaque quartier.

Le deuxième axe est celui du respect et de l'inclusion sociale.

Le but est principalement de favoriser la reconnaissance de la contribution des aînés à la société et de soutenir matériellement les personnes les plus précarisées.

J'ai lancé les Promotions seniors en 2013 dans cet esprit-là, pour marquer le passage à la retraite et reconnaître l'importance de l'apport des aînés à la prospérité de Genève.

Le troisième axe vise à renforcer la participation sociale et citoyenne des aînés en organisant par exemple des rencontres intergénérationnelles ou en soutenant les milieux associatifs.

Enfin, **avec le quatrième axe**, il s'agit **d'informer le plus largement possible et de diffuser toutes les informations utiles aux aînés**.

Vous connaissez sans doute le Guide des seniors.

Cette publication date de 2009, et nous avons le projet de la mettre à jour et de la rééditer.

Comme vous le savez, en Suisse, les compétences en matière de soutien individuel aux aînés sont avant tout du ressort des niveaux fédéral et cantonal.

Mais la Ville de Genève conserve tout de même un certain nombre de prestations individualisées.

Elle propose notamment un montant de 185 francs par mois pour une personne seule et de 265 francs par mois pour un couple à ses rentiers AVS et AI de condition modeste.

En 2012, j'ai lancé une campagne d'information pour inciter les aînés à demander ces prestations.

En effet, elles étaient peu sollicitées, sans doute par manque d'information.

Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont accepté l'année passée un crédit supplémentaire de près d'un million de francs pour continuer à les financer.

Il y a aussi les Unités d'action communautaire, qui développent un nombre important d'actions en faveur des aînés.

Les UAC sont présentes dans tous les quartiers, et sont des interlocutrices de proximité pour les personnes âgées.

Par exemple, il existe maintenant un plan canicule qui sera mis en œuvre chaque été par les UAC.

Nous travaillons aussi sur la mise en place d'un plan grand froid pour les seniors, qui nécessite justement de travailler de manière transversale avec différents services, notamment ceux de la voirie

En effet, certaines personnes âgées hésitent à sortir lorsqu'il fait froid, parce qu'elles ont peur de glisser ou de tomber.

Enfin, j'aimerais encore rappeler l'existence de Cité Seniors que vous connaissez tous, qui est d'abord un lieu d'information pour les aînés, mais qui offre aussi de nombreuses activités et animations.

Pour terminer, j'aimerais encore parler de **l'avenir de la collaboration entre la Ville et les associations.**

Comme vous le savez, les années qui viennent s'annoncent difficiles.

La troisième réforme de l'imposition des entreprises devrait entraîner des pertes fiscales importantes pour la Ville.

Je ne vais pas vous le cacher : le resserrement des finances aura des conséquences sur l'ensemble des prestations de la Ville de Genève et par conséquent sur le monde associatif.

Mais ensemble, nous pouvons trouver des solutions afin que les associations puissent continuer à remplir sereinement leurs missions d'utilité publique.

Et je sais que je peux compter sur la mobilisation de la société civile si les budgets sociaux devaient être menacés.

Vous remplissez des missions indispensables, et la Ville ne peut en aucun cas se passer de vous.

Voilà, j'ai terminé.

Avant de passer au moment d'échange qui a été prévu, je tiens à vous remercier chaleureusement pour tout le travail que vous faites !

Ensemble, je suis certaine que nous parviendrons à développer une politique des aînés efficace à Genève.

Merci pour votre attention.